

“Sentinelle, Où en est la Nuit?”
“Le Matin Vient et la Nuit aussi!”
Esaïe 21:11, 12

XVme année. Mai 1917 No 5

SOMMAIRE

“Je veux me tenir à mon poste et me placer sur la Tour de Garde, je serai attentif pour voir ce que me dira Jéhovah et ce que je répondrai à la remontrance qui me sera faite.”—Hab. 2:1.

Sur la terre il y aura de l'angoisse; au bruit de la mer et des flots (le bruit de l'agitation, du mécontentement), les hommes rendront l'âme de terreur dans l'attente de ce qui surviendra sur la terre (Société); car les puissances des cieux (pouvoirs ecclésiastiques) seront ébranlés... Quand vous verrez ces choses arriver, sachez que le royaume de Dieu est proche, Redressez-vous et levez vos têtes parce que votre délivrance approche.
Luc 21 : 25, 28, 31

La mission sacrée de ce journal.

Ce journal, actuellement répandu dans toutes les parties du monde civilisé par la Watch Tower Bible and Tract Society, fondée en 1881, pour l'extention de la connaissance chrétienne, est un des meilleurs instruments à l'usage de ceux qui veulent s'instruire dans la Bible. Il sert, non seulement de point de ralliement où les étudiants de la Bible se rencontrent pour l'étude de la Parole de Dieu, mais aussi de moyen de communication par lequel ils peuvent connaître le lieu et la date des réunions et l'époque du passage des pèlerins ou représentants : il constitue aussi un moyen d'encouragement par ses comptes rendus des conventions ou assemblées générales.

La **Tour de Garde** est écrite pour la ferme défense du seul vrai fondement de l'espérance chrétienne si généralement mis de côté, à savoir la rédemption par le sang précieux de Jésus-Christ homme qui se donna lui-même en rançon pour tous (comme prix équivalent) — I Pier. 1 : 19; I Tim. 2 : 6. Bâtir sur ce fondement avec l'or, l'argent, les pierres précieuses (I Cor. 3 : 11-15; II Pier. 1 : 5-11) de la parole de Dieu, tel est le but de ce journal qui, d'autre part, a pour mission de faire connaître à tous « la communion du mystère de Christ... caché de tout temps en Dieu... afin que les dominations et les autorités dans les lieux célestes, connaissent aujourd'hui par l'Eglise la sagesse infiniment variée de Dieu... ce qui n'a pas été manifesté aux fils des hommes dans les autres générations, comme il a été révélé maintenant » — Eph. 3 : 5-9, 10.

Ce journal est indépendant de tout parti, de toute secte ou confession des hommes ; ses efforts tendent à ce que tout ce qui est publié dans ses pages soit de plus en plus conforme et soumis à la volonté de Dieu en Christ, telle qu'elle nous est révélée dans l'Ecriture sainte ; il a donc toute liberté pour déclarer hardiment tout ce que le Seigneur a dit dans la mesure de la sagesse divine qu'il a dégnée nous accorder. Son attitude, loin d'être dogmatique, est confiante, car nous savons ce que nous affirmons, ayant une fois entière dans les sûres promesses de Dieu. Cette publication étant employée exclusivement pour le service de Dieu, nos décisions concernaat ce qui doit paraître dans ses colonnes seront selon la volonté du Seigneur : l'enseignement de sa parole pour l'édification de son peuple dans la grâce et dans la connaissance. Non seulement nous prions nos lecteurs, mais nous les adjurons de contrôler par la Parole infaillible ce que nous avançons, nous les y renvoyons constamment pour faciliter leurs recherches.

Ce que nous trouvons clairement enseigné dans les Ecritures.

Que l'Eglise est « le temple de Dieu vivant », « son ouvrage (spécial) », dont la construction a progressé durant tout l'âge de l'Evangile — depuis que Christ devint le Rédempteur du monde et la principale pierre d'angle de ce temple ; c'est par ce temple, lorsqu'il sera achevé, que les bénédictions de Dieu seront répandues sur toutes les familles de la terre et elles auront accès auprès de lui. — I Cor. 3 : 16, 17 ; Eph. 2 : 20-22 ; Gen. 28 : 14 ; Gal. 3 : 29. Qu'en attendant, le perfectionnement des consacrés qui croient au sacrifice expiatoire de Christ, se continue ; quand la dernière de ces « pierres vivantes », élues et précieuses », aura été taillée, façonnée et finie, le Grand Architecte les réunira toutes dans la première résurrection ; le temple resplendira alors de sa gloire, et sera, pendant le Millénium, le moyen de communion entre Dieu et les hommes. — Apoc. 15 : 5-8.

Que la base de l'espérance pour l'Eglise et le monde repose sur le fait que « Jésus-Christ, par la grâce de Dieu, souffrit la mort en rançon pour tous »; et « qu'au propre temps » il sera « la vraie lumière qui venant dans le monde éclaire tout homme ». Hébr. 2 : 9; Jean 1 : 9; 1 Tim. 2 : 5, 6.

Que l'espérance de l'Eglise est de devenir semblable à son Seigneur « le voir tel qu'il est », de « participer à sa nature divine » et d'avoir part à sa gloire comme cohéritière, — I Jean 3 : 2 ; Jean 17 : 24 ; Rom. 8 : 17 ; 2 Pierre 1 : 4.

Que la présente mission de l'Eglise est : de perfectionner les saints en vue de leur œuvre future, de développer au sein d'elle-même toutes les grâces, d'être le témoin de Dieu auprès du monde, de se préparer pour que ses membres soient rois et sacrificateurs dans l'âge futur. — Eph. 4 : 12 ; Matth. 24 : 14: Apoc. 1 : 6 ; 20 : 6.

Que l'espérance du monde réside dans les bénédictions de la connaissance et des occasions favorables fournies à chacun pendant le Règne des mille ans de Christ. — A tous ceux qui se montreront obeissants et de bonne volonté, tout ce qui fut perdu en Adam sera restitué par leur Rédempteur et son Eglise glorifiée — tous les méchants obstinés, par contre, seront exterminés. Actes 3 : 19-23 ; Esaïe ch. 35.

LA TOUR DE GARDE

paraît **mensuellement** et coûte, payable à l'avance, **Fr. 2.50** par an ou **Fr. 4.**— pour 2 numéros envoyés à la même adresse.

Pour les Etats-Unis et Canada, le prix est de **50** Cents par an ou **80** Cents pour 2 numéros.

Ce journal contient des articles traduits des publications du « *Watch Tower* » (journal bimensuel anglais de 16 pages, qui coûte **8 fr.**) Les enfants de Dieu, dans la nécessité, qui ne peuvent payer le prix de l'abonnement, le recevront gratuitement sur demande.

Comité rédacteur du „Watch Tower"

Ce journal est publié sous la surveillance d'un comité de rédaction. Chaque article paraissant dans ses colonnes doit être lu et approuvé par au moins trois membres de ce comité.

Les noms des membres du comité de rédaction sont les suivants : J. F. Rutherford, W. E. van Amburgh, H. C. Rockwell, F. H. Robison, R. H. Hirsh.

Adresser les demandes d'abonnement pour « La Tour de Garde » et « Journal pour Tous » ainsi que les commandes de livres, brochures, etc., en joignant le montant par mandat international pour l'étranger, depuis la Suisse par notre compte de chèques postaux I N° 656.

Prière d'adresser *toutes les commandes et demandes d'informations à*

TOUR DE GARDE
Société de Bibles et Traités
7, Rue de la Tour-Maîtresse, GENÈVE (Suisse)
pour l'Amérique à : **WATCH TOWER BIBLE and TRACT SOCIETY**, 13-17, Hick St. Brooklyn N.-Y., U.-S.-A.

F. L. A. FREYTAG, gérant responsable, Rue de la Tour-Maîtresse 7
Genève, Suisse

Frère Rutherford président de la Société.

Chers frères et sœurs, amis lecteurs de „La Tour de Garde".

Nous portons à votre connaissance qu'à l'occasion d'une assemblée annuelle tenue à Pittsbnrg (U. S. A.), notre cher frère Joseph F. Rutherford, de Brooklyn, a été nommé président de la Watch Tower Bible and Tract Society, et successeur du cher frère Russell appelé par le Seigneur auprès de Lui. Nous recevons une aimable lettre de frère Rutherford dans laquelle il demande des nouvelles des chers frères, sœurs et amis de l'œuvre française et leur transmet ses salutations.

Nous prions tous nos amis de s'associer à nous pour demander l'aide et la bénédiction auprès du trône de la grâce en faveur de notre cher frère Rutherford appelé à cette importante fonction.

Recevez, chers amis, mes salutations cordiales.

Votre serviteur en Christ, F. L. A. FREYTAG.
Genève, Avril 1917.

(Suite de la page 40.)

faire des progrès et à croître en grâce, en connaissance et surtout en amour, qui est le fruit important de l'esprit dans ses différentes formes. Je vous exhorte à être humbles, non seulement avec le monde, mais aussi entre vous, à être patients les uns à l'égard des autres et avec tous les hommes, à être doux envers tous, à avoir de la bonté fraternelle, à être pieux et purs. Je vous rappelle que toutes ces qualités nous sont nécessaires, si nous voulons entrer dans le Royaume promis ; l'apôtre nous dit que, si nous faisons ces choses, nous ne broncherons jamais. « C'est ainsi, en effet, que l'entrée dans le royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ nous sera pleinement accordée ».

Je désire que mes dernières volontés ou mon testament soient publiés dans le premier numéro du *Watch Tower* qui paraîtra après ma mort.

J'espère pour moi-même, comme pour tout l'Israël bien-aimé de Dieu, que bientôt nous nous rencontrerons pour ne plus nous séparer, dans la première résurrection, en la présence du Maître, où il y a plénitude de joie pour toujours. Nous serons satisfaits lorsque nous nous réveillerons à sa ressemblance.

« Transformés de gloire en gloire ».

Signé : *Charles-Taze Russell.*

Publié et déclaré en présence des témoins dont les noms suivent :

Mac F. Land, M. Almeta Nation, Laura M. Whitehouse.

Fait à Allegueny, Pa., le 29 juin 1907.

La suite des questions béréennes paraîtra dans le numéro de juin.



XVe Année MAI 1917 N° 5

JÉSUS LE BON BERGER

(Jean 10 : 7 — 18

„Je suis le bon berger. Le bon berger donne sa vie pour ses brebis“. — Jean 10 : 11.

Les Ecritures donnent plusieurs titres magnifiques à Jésus pour faire comprendre les relations qu'il a avec ses fidèles disciples. L'un des plus frappants est « le bon Berger » ou plus littéralement le grand Berger ou le Berger idéal. Parmi les différents noms employés pour désigner les disciples de Christ, le terme brebis est celui qui nous est le plus familier et qui convient le mieux. Il n'arrivera certainement jamais à un homme non-régénéré d'employer une telle image ; le barons et les seigneurs d'un rang élevé ont pris por armoiries un lion, un aigle ou certaines bêtes indescriptibles d'un aspect féroce. S'il était possible d'imaginer un seigneur, sur cette terre, qui ait pris pour symbole un mouton, ce serait alors un bélier hargneux avec des cornes. Si les hommes non-régénérés prennent pour enseignes des bêtes féroces ou des oiseaux de proie, c'est pour montrer qu'ils sont forts et pour intimider leurs semblables. Celui, par contre, qui se nomme le bon Berger et nomme ceux qui le suivent des brebis, a des idées toutes différentes de celles de l'homme non-régénéré ou charnel. Nous, qui sommes devenus ses disciples, devons reconnaître ces vérités et chercher à obtenir de plus en plus un caractère semblable à celui de la brebis dans nos relations de famille avec notre Berger.

LA PORTE DE LA BERGERIE

La parabole que nous étudions aujourd'hui peut se diviser en deux parties : Jésus nous est montré premièrement comme la porte de la bergerie et ensuite comme le Berger. Dans les cinq premiers versets du chapitre (10), la bergerie nous est dépeinte comme un lieu sûr, un lieu de repos, où l'on est protégé contre les bêtes sauvages et les voleurs qui rôdent autour de nous. Pour entrer dans cette bergerie, il n'y a qu'une porte et elle est gardée par un portier qui connaît le véritable Berger ; il n'en laisse pas entrer un autre. Notre Seigneur dit lui-même qu'il est le véritable Berger du troupeau de Jéhovah, le seul que le portier laissera entrer, le seul donc qui a le droit de gouverner ou diriger les brebis et qui pourvoira à ce qui leur est nécessaire.

Le portier, capable de reconnaître ce qui est vrai et ce qui est faux, est l'alliance de la loi mosaïque. Celui qui ne peut pas observer la loi, qui ne peut pas l'accomplir, ne peut pas prouver qu'il est le véritable Berger, le Messie. Notre Seigneur put remplir parfaitement les exigences de la loi, « lui qui n'a point commis de péché, et dans la bouche duquel il ne s'est point trouvé de fraude » 1 Pier. 2 : 22). Il prouva qu'il était « saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs ». Nous pouvons donc constater qu'il est le Berger légitime. D'autres sont venus en son nom, prétendant être le Messie et ont fait leurs efforts pour attirer à eux les brebis. Notre Seigneur dit que ces faux Messies sont des voleurs et des brigands venus pour dérober les brebis ; ils n'étaient pas poussés par un désir d'être utiles aux brebis, mais ils agissaient poussés par une ambition égoïste et personnelle.

Il n'y avait qu'un chemin à suivre, celui de la croix, pour devenir le véritable Berger du troupeau du Seigneur, pour avoir le droit de conduire les brebis dans les gras pâturages, près des eaux tranquilles de la grâce, de la vérité et dans le repos, la sécurité du troupeau. Lorsque notre Seigneur se donna lui-même « en rançon pour tous », il devint la porte de la bergerie, il ouvrit un chemin nouveau et vivant, le chemin nouveau de la vie. La porte n'est cependant pas nouvelle ; la porte qui s'ouvrit est celle qui avait été fermée précédemment. Cette porte était la loi qui ne pouvait être ouverte que par l'obéissance à cette loi. Notre Seigneur Jésus-Christ, qui avait observé la loi, avait donné la possibilité à ses véritables brebis d'entrer par la même porte, par l'observation de la loi, non selon la lettre, ce qui serait impossible, mais selon l'esprit (Rom. 8 : 1-4). Il nous est possible d'observer la loi, parce que notre Berger a pris des dispositions en notre faveur ; il pourvoit à ce qu'il nous manque (Héb. 9 : 24). Aussi longtemps que nous nous efforçons de marcher dans ses voies, nos propres défauts, nos déficits sont comblés par l'abondance de ses mérites. « Le portier lui ouvre » ; la loi et les prophètes rendent témoignage de lui.

LE PEUPLE NE COMPREND PAS

Cette parabole fut probablement prononcée pour être entendue par l'homme né aveugle que Jésus avait guéri et par les pharisiens qui chassèrent cet homme de la synagogue (Jean 9 : 34). Sans doute, cet homme se sentait découragé, rejeté, parce qu'il avait été chassé du prétendu troupeau de Dieu, du peuple de Dieu. On peut supposer que notre Seigneur prononça cette parabole pour faire comprendre que l'aveugle guéri n'avait pas vraiment été rejeté du troupeau de Dieu, mais avait simplement été chassé d'une organisation humaine par des gens qui n'avaient aucun pouvoir de le chasser. Notre Seigneur voulut leur faire comprendre, ainsi qu'à nous, qu'il n'existe pas de troupeau du Sei-

gneur, à l'exception de celui dont il est le Berger, qu'il n'y a pas de chemin pour entrer dans ce troupeau que lui-même, par le moyen de l'œuvre qu'il accomplit en se sacrifiant ; le chemin est aussi l'acceptation de ce sacrifice par la foi.

Le verset 6 dit que ceux qui entendirent Jésus ne comprirent pas ce que signifiait cette parole. Notre Seigneur la leur répéta en différents termes disant qu'il est lui-même la porte par laquelle on peut entrer dans les faveurs divines et ainsi faire partie du troupeau de Dieu. L'homme qui avait été chassé de la synagogue put reconnaître qu'il n'avait réellement rien perdu, mais qu'au contraire il avait été aidé à s'acheminer vers la véritable porte et vers le troupeau de Dieu dans lequel on trouve le complet repos. A ce moment il put comprendre que notre Seigneur seul est la voie qui conduit au repos, au salut et à l'eau spirituelle qui désaltère, c'est-à-dire aux enseignements divins. D'autres personnes pouvaient avoir des pensées égoïstes, la pensée de dérober ou de détruire les brebis, s'ils voyaient là leur propre intérêt. Jésus, lui, le véritable Berger, n'était pas égoïste, il cherchait le bien, le bonheur et l'avantage des brebis ; même s'il lui en coûtait beaucoup ; il voulait que les brebis eussent la vie et l'eussent avec abondance. — v. 7-12.

Quelle leçon pour nous ! Le Maître ne dit pas qu'il vint pour délivrer les brebis des tourments éternels, mais qu'il vint pour les délivrer de la mort. Il ne dit pas que les brebis avaient déjà une vie qu'elles doivent passer dans un endroit quelconque, soit dans la joie, soit dans les tourments et qu'il était venu pour leur aider à la passer dans la joie. Il enseigna, au contraire, que les brebis n'ont la vie que par lui et qu'il est le Dispensateur de vie, qu'il est venu pour rendre, au temps marqué, par un rétablissement graduel, la vie humaine terrestre perdue par la désobéissance d'Adam. Jésus dit même qu'il s'est proposé de rendre à certains humains, une vie plus abondante que celle qui fut perdue.

Comment donc pourrait-il donner une vie plus abondante, si Adam fut parfait et posséda la vie éternelle selon les dispositions divines ? La vie que le Seigneur se propose de donner à ses brebis de l'âge évangélique, c'est-à-dire à son « petit troupeau » (Luc 12 : 32) est une vie dans le sens le plus élevé, c'est l'immortalité, la vie inhérente ; à ces brebis-là, il donnera la nature divine ; il leur permettra d'avoir part à sa résurrection, à la première résurrection. — 2 Tim. 1 : 10 ; Phil. 3 : 10 ; 2 Pier. 1 : 4 ; Apoc. 20 : 4, 6.

JÉSUS DONNA SA VIE POUR NOUS

C'est là le point important de notre étude ; le bon Berger renonça à lui-même et donna sa vie de bon cœur pour les brebis. C'est de lui-même qu'il donna le prix de la rançon des brebis, c'est-à-dire son sang précieux, afin qu'il soit possible aux brebis d'obtenir la vie éternelle. Sans l'œuvre rédemptrice de Christ, le troupeau ne pourrait pas exister. C'est en donnant sa vie pour les brebis que Jésus devint le Berger du troupeau. Comme les paroles suivantes sont belles et claires : « Vous avez été rachetés à un grand prix ! » (1 Cor. 6 : 20). Une autre personne ne pouvait pas payer la rançon pour nous ; une autre personne ne pouvait pas légalement devenir notre Berger et nous conduire dans le repos et la paix de Dieu, dans la connaissance de la vérité et ensuite dans le troupeau céleste, dans le repos qui reste pour le peuple de Dieu. « L'agneau qui a été immolé est digne de recevoir la puissance...., l'honneur et la gloire. »

« LES BREBIS ENTENDENT SA VOIX »

Ce que l'on raconte des berges de l'Orient est intéressant et explique bien cette parabole de notre Seigneur. Considérons l'un de ces récits, afin de saisir l'esprit des paroles du Maître. Cette parabole fut prononcée devant des personnes qui étaient au courant de ces faits. Un auteur écrit à ce sujet :

Il est intéressant de voir le grand nombre de brebis altérées qui attendent auprès d'une fontaine de pouvoir se désaltérer. Chaque troupeau couché, obéissant à la voix de son berger, attend son tour. Le berger de l'un des troupeaux fait venir ses brebis par bandes ; lorsqu'une escouade a été abreuvée, le berger lui donne l'ordre de s'en aller par certains sons que les brebis comprennent parfaitement, ensuite il appelle une autre escouade. Les brebis ne se trompent jamais, elles connaissent le sifflet ou l'appel qui leur est adressé. Chaque brebis a son nom et le connaît, même dans un troupeau de cent ou de mille brebis. Chez les Grecs, la même coutume se retrouve. Le nom correspond fréquemment à certain défaut ; par exemple, on les appellera : jambe cassée, un œil, corne bouclée, tête plate ou chauve, etc. On enseigne aux agneaux à répondre à leur nom en leur faisant faire des exercices de patience ; on les conduit hors du troupeau et on ne leur permet de retourner auprès de leur mère pour manger, que lorsqu'ils ont su répondre convenablement à l'appel qui leur est adressé.

Les bergers de l'Orient ne chassent pas leurs brebis devant eux, mais ils marchent devant elles et elles les suivent. Les brebis courent après le berger s'il semble s'enfuir loin d'elles ; elles sont effrayées si elles ne voient plus leur berger ou si un étranger se montre à elles au lieu du berger. De temps en temps, le berger appelle les brebis pour leur montrer qu'il n'est pas éloigné. Si une autre personne essaye de produire les mêmes sons, les brebis regardent autour d'elles, s'effrayent et commencent à se disperser. Un voyageur écossais changea un jour de vêtements avec un berger et essaya d'appeler les brebis, ainsi déguisé ; le troupeau resta immobile ; alors, le véritable berger éleva la voix, les brebis accoururent vers lui, bien qu'il fût étrangement vêtu.

« IL APPELLE PAR LEUR NOM LES BREBIS QUI LUI APPARTIENNENT »

L'explication précédente aide à comprendre les paroles de ce titre ; elle aide à comprendre que le Seigneur appelle les véritables brebis de son « petit troupeau ». « Le Seigneur connaît ceux qui lui appartiennent » ; de même, ceux qui lui appartiennent le connaissent. « Ils ne connaissent pas la voix des étrangers ». La voix du Seigneur est la voix de la justice, de la vérité et de l'amour. Toutes les brebis du bon Berger doivent être capables de reconnaître le vrai message de Jésus de celui des faux messages qui, plus ou moins, sont dirigés par l'adversaire Satan ; ce dernier cherche à conduire le troupeau dans une mauvaise voie et se sert d'instruments humains pour accomplir ses desseins.

Selon les paroles du Seigneur, aucune véritable brebis ne sera satisfaite si on lui enseigne un faux évangile, car il ne répond pas aux besoins de son cœur ; nous savons également que le vrai Evangile satisfait les véritables brebis comme rien d'autre ne pourrait le faire. C'est un point important dont il est bon de se rappeler ; nous pourrons ainsi comprendre qu'il est important de devenir des brebis du Seigneur, complètement, véritablement ; il est nécesaire de faire un contrat d'alliance avec le Seigneur ; c'est ainsi qu'on s'assure sa protection, ses soins et ses instructions.

Quand et comment devenons-nous les brebis du Seigneur ? C'est là une importante question à résoudre. Les grands, les riches, les sages et les personnes instruites sont-ils tous des brebis du Seigneur ? L'apôtre Paul répond négativement et dit même qu'il ne se trouvera pas beaucoup de ces gens-là parmi les brebis. Les

pauvres de ce monde, par contre, sont-ils tous des brebis ? Pas davantage. Ces différents troupeaux portent en général le nom de Christ, mais il n'y a pas beaucoup de personnes parmi eux qui prouvent par leur conduite qu'elles sont de véritables disciples de Jésus. Un petit nombre connaissent sa Parole, sa voix. Un grand nombre ne savent pas que le bon Berger conduit ses brebis dans de verts pâturages et au bord des eaux paisibles de la vérité et de la grâce divines. Un grand nombre ne connaissent rien non plus de la véritable bergerie, du repos, de la protection, de la paix qu'on trouve dans son sein. Les personnes qui ne connaissent rien de ces choses font voir qu'elles ne font pas partie du véritable troupeau que le Seigneur conduit ; il peut pourtant se trouver des brebis véritables dans chaque confession religieuse. S'il se trouve de véritables brebis dans une confession religieuse, elles sont certainement bien dirigées et nourries ; elles connaissent Dieu et sa Parole et ne se contentent pas des épluchures des traditions humaines.

« LE MERCENAIRE PREND LA FUITE »

Nombre de personnes auraient aimé jouir de l'honneur d'être le berger, celui qui prend soin du troupeau, mais elles ont trouvé l'épreuve, le prix à payer trop grand pour elles. Les anges, sans doute, auraient été heureux de remplir une place semblable, mais, auraient-ils voulu la remplir et s'engager à payer le prix demandé ? Un certain nombre d'humains ont envié cette position, avant notre Seigneur et après lui. Aucun homme n'aurait pu racheter les brebis, car chacun est imparfait et est condamné à cause du péché d'Adam ; nous pouvons donc penser avec raison que pas un homme n'aurait voulu racheter les brebis au prix de sa vie et de tout ce qui lui appartenait. Notre Seigneur, par ses paroles, semble le faire comprendre.

Le véritable Berger, seul, consentit à faire des sacrifices, à donner sa vie pour les brebis. Nous pouvons faire la remarque que si, d'une part, il n'existe qu'un Berger du troupeau de Dieu, d'autre part, étant absent, le Berger a pourvu à toutes choses pour maintenir la vie de son troupeau. Il lui a donné des pasteurs et des instructeurs pour veiller sur l'âme des brebis, sur leur vie, pour prendre intérêt à tout ce qui le concerne. — Eph. 4 : 8-12 ; Act. 20 : 28-31.

Selon les enseignements du Maître, les hommes qui désirent être dignes de paître son troupeau doivent avoir l'esprit de Christ ; ils doivent consentir à donner leur vie pour les brebis, ils doivent les représenter et ainsi les protéger contre les nombreuses embûches de l'adversaire, contre les loups en habit de brebis qui font leurs efforts pour les assujettir et les faire entrer dans un parc fait de mains d'homme. Ces loups désirent tenir les brebis séparées du véritable troupeau conduit par le véritable Berger ; ils les nourrissent des gousses des traditions humaines au lieu de les conduire dans les verts pâturages de la vérité présente. Si, d'une part, les véritables brebis connaissent le véritable Berger qui connaît, lui aussi, ses brebis, d'autre part, le véritable Berger connaît les véritables bergers subalternes ; ces derniers doivent connaître de près les brebis. Les bergers qui font entendre leur propre voix ou un message de leur propre fond ne sont pas reconnus par le véritable Berger, ni par les véritables brebis. Les bergers subalternes fidèles parleront comme le véritable Berger et auront le même ton, les mêmes manières que lui.

Combien sont réconfortantes les paroles des versets 14 et 15 « je connais mes brebis, et elles me connaissent, comme le Père me connaît et comme je connais le Père ! » Quelle magnifique explication nous avons là de la précieuse communion qui existe entre le Seigneur et ceux qui lui appartiennent ! La comparaison que Jésus fait de la connaissance qu'il a du Père et de celle que le Père a de lui est pleine de force. Celui qui ne connaît pas Jésus ne connaît pas non plus le Père, dit Jésus en une autre occasion (Jean 14 : 19). Aux yeux de Dieu, la connaissance est nécessaire, non seulement une connaissance de la tête, mais une connaissance du cœur, une connaissance intime du Seigneur et de ses merveilleux plans formés pour le salut des humains.

« UN SEUL TROUPEAU ET UN SEUL BERGER »

Le verset 16 nous explique une vérité importante. Il n'existe maintenant qu'un troupeau dans lequel doivent se trouver les brebis du Seigneur ; dans ce troupeau, les véritables brebis de l'âge évangélique trouvent le repos et la paix par la foi et l'obéissance. Ce troupeau-là est le petit troupeau auquel il a plu au Père de donner le Royaume. Dans le passé, beaucoup de chrétiens croyaient que ce petit troupeau élu qui possédera le Royaume, la gloire, l'honneur et l'immortalité, serait le seul reconnu par le Seigneur comme son troupeau ou ses brebis ; l'on croyait que toutes les autres brebis seraient envoyées dans le purgatoire ou les tourments éternels. Cette fausse conception est démasquée dans le verset 16 où notre Seigneur affirme qu'il a d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie, qui ne sont pas encore entrées dans le repos de la foi dont nous jouissons, ayant l'espérance de la gloire du Royaume.

Comprenons bien quelle est la longueur, la largeur, la profondeur et la hauteur de l'amour divin témoigné en Jésus-Christ. Comprenons que le monde entier fut perdu dans le péché par la désobéissance d'Adam et que tous les humains doivent être rachetés par le précieux sang de Christ. Comprenons aussi que jusqu'à aujourd'hui, une classe spéciale d'humains a été appelée à passer des ténèbres à la merveilleuse lumière du Seigneur et à jouir des privilèges accordés aux brebis de la bergerie de Christ. Comprenons encore que la plupart des humains sont sans Dieu et sans espérance dans le monde, parce qu'ils ne voient pas et que leurs oreilles sont fermées ; ils ne peuvent donc rien comprendre à la grâce de Dieu et ils n'ont pas reçu de bénédictions divines.

Ecoutons les affirmations du Seigneur ; il dit qu'au temps marqué tous les yeux seront ouverts et les oreilles aussi (Es. 35 : 5) ; il dit encore que le petit troupeau choisi actuellement formera son épouse, ses cohéritiers dans le Royaume ; il dit que, par son moyen et celui de l'Eglise glorifiée, les bénédictions de Dieu se répandront sur tous les membres de la famille humaine ; c'est alors qu'il amènera à la bergerie les brebis de l'autre troupeau. A cette époque-là, le troupeau actuel aura passé au dela du voile et jouira des gloires du Royaume. L'existence de la bergerie actuelle ne sera plus nécessaide, elle sera supprimée dans le futur ; car il n'y aura plus de voleurs ni de larrons (Es. 11 9). Le puissant ennemi, Satan, sera lié pour mille ans, afin qu'il ne puisse plus séduire les brebis jusqu'à ce que les mille ans soient passés.

Pendant ces mille ans, les humains seront instruits par le Seigneur et son épouse ; la connaissance de la gloire de Dieu remplira toute la terre (Hab. 2 : 14). Les humains seront mis à l'épreuve ; les uns viendront avec joie, volontairement, et se mettront d'accord avec le Seigneur, ils seront ses brebis, Il les acceptera, les placera à sa droite et leur accordera ses faveurs ; c'est à ces humains-là que Dieu accordera la vie éternelle. D'autres humains, dans les mêmes conditions favorables, auront des dispositions semblables à celles des boucs et graduellement seront rassemblés à la gauche

du Seigneur ; ils prouveront qu'ils ont l'esprit de l'adversaire et ne pourront jouir des faveurs de Dieu. A la fin de l'âge millénaire, ceux-là seront détruits avec Satan. Leur châtiment sera éternel, parce que leur mort sera éternelle ; il n'y aura pas de résurrection pour eux ; leur mort sera la seconde mort, la destruction représentée par la géhenne.

UN SEUL TROUPEAU MAIS NON PAS UNE SEULE BERGERIE

La version commune anglaise dit : Il y aura une seule bergerie et un seul Berger, mais le texte grec ne dit pas cela, il dit : « Il y aura un seul troupeau et un seul Berger «. Ces paroles s'accordent parfaitement avec celles de l'apôtre Paul (Eph. 1 : 10) ; il dit que dans la prochaine dispensation, « lorsque les temps seraient accomplis », Dieu réunirait toutes choses en Christ (littéralement sous une Tête), celles qui sont dans les cieux et celles qui sont sur la terre ».

Un jour, toute la création de Dieu sera sous l'autorité du Berger suprême qui est actuellement la Tête ou le Chef de l'Eglise, du petit troupeau et qui sera bientôt le Chef des anges et des humains rétablis. Il y aura un seul troupeau, mais des brebis de différentes natures ; il y aura des êtres terrestres, des êtres spirituels et célestes. Jésus dit : « Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père », plusieurs appartements mais tous sont grandioses et s'adaptent les uns aux autres. La demeure la plus élevée, la demeure spéciale pleine de gloire est celle dans laquelle le Seigneur a invité le petit troupeau, l'épouse de l'âge évangélique à entrer. Ecoutons la voix du bon Berger, suivons ses traves, affermissons notre vocation et notre élection !

JÉSUS SAUVE DU PÉCHÉ

(Suite et fin).

LA CONNAISSANCE ET CE QUI EN RÉSULTE

La lumière de la vérité a pour effet de briser les chaînes de la superstition et de donner la liberté au peuple. Les effets de cette lumière par contre sont incertains pour ceux qui ne sont pas disciples de Christ. A certaines personnes, la lumière de la connaissance et la liberté apportent un malheur aussi bien qu'une bénédiction, car elles les conduisent souvent à l'arrogance, à la bonne opinion de soi-même, à la méchanceté, à l'orgueil, aux querelles, au mécontentement. Ces mauvaises choses sont le résultat apporté par la lumière dans le cœur rendu libre en partie seulement, mais qui, d'un autre côté, est resté lié. C'est là la condition dans laquelle se trouve le monde civilisé ainsi que l'église nominale.

Les véritables disciples de Christ, par contre, ceux qui persévèrent dans cette voie en toutes choses, sont non seulement libérés de la superstition et de l'ignorance, mais aussi du péché. Ils sont rendus capables de comprendre quelles sont leurs propres faiblesses naturelles, leurs imperfections et de comprendre aussi les sentiments de Dieu qui sont la vérité. Leur liberté ne leur fait donc pas de mal, elle leur apporte, au contraire, des bénédictions, elle les rend humbles et non orgueilleux, présomptueux ; elle leur apporte la patience au lieu de la colère, elle les rend généreux, bienveillants et non méchants et égoïstes, elle leur donne la joie et la paix au lieu du mécontentement, de l'amertume. Le fils seul peut nous rendre véritablement libres, la chose est certaine.

Notre liberté n'est cependant pas une liberté de la chair, il faut nous en souvenir ; c'est une liberté du cœur, de l'esprit, de la volonté, c'est la liberté de la nouvelle nature ; cette liberté est incomplète, il est vrai, aussi longtemps que nous possédons ce trésor dans un vase de terre, aussi longtemps que la nouvelle créature doit agir par le moyen de son corps charnel imparfait. Les frères de Christ, les « fils du Très-Haut » ne seront parfaitement libres que lorsqu'ils auront part à la première résurrection. — Ps. 17 : 15.

« VOUS ÊTES ESCLAVES DE CELUI A QUI VOUS OBÉISSEZ »

Notre Seigneur dit que ceux qui commettent le péché sont les esclaves du péché et ne sont pas libres. Selon l'apôtre Jean, « celui qui pèche est du diable » et « si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous » (1 Jean 3 : 8 ; 1 : 8). Comment faut-il harmoniser les paroles précédentes avec celles qui suivent : « Ayant été affranchis du péché, vous êtes devenus esclaves de la justice » et comment faut-il comprendre ces dernières ? — Rom. 6 : 18.

Les Ecritures disent que le nouvel esprit ne pèche pas, mais aussi qu'il n'y a rien de parfait, de juste dans notre chair déchue. Il est nécessaire de nous souvenir de ces deux vérités, si nous voulons méditer et comprendre ce sujet. La nouvelle créature, dont la chair est considérée comme morte, est engendrée de Dieu et est représentée par le nouvel esprit. Cette nouvelle créature *ne peut pas pécher*, car, dans son essence ou son germe implanté par la vérité, « l'esprit de la vérité », elle est opposée au péché. Cette nouvelle créature est si bien en accord avec la justice, si pénétrée de l'esprit du Seigneur, de l'esprit de sainteté, qu'elle trouve son plaisir dans la sainteté, non dans le péché, et il en sera toujours ainsi tant que l'état d'engendré existe et que l'œuvre suit son cours. « Quiconque est engendré de Dieu ne pratique pas le péché (volontairement, il n'approuve pas le péché et ne prend pas plaisir à le commettre), parce que la semence de Dieu demeure en lui », (c'est-à-dire la semence sainte de la vérité, de l'esprit de la vérité par lequel il fut engendré), « et le malin ne le touche point ». — 1 Jean 3 : 9 ; 5 : 18.

Aussi longtemps que le cœur et la volonté sont saints , en harmonie avec Dieu et sa justice, en d'autres termes, aussi longtemps que la semence de notre engendrement ou l'esprit de la vérité demeure en nous, le nouvel esprit ne peut pas approuver le péché ; il doit s'y opposer et il a la volonté de le faire. Nous avons à lutter avec les membres de notre corps humain faible et déchu, nous avons à combattre les désirs et les appétits de ce corps, mais nous, c'est-à-dire notre nouvelle créature, nous sommes séparés et distincts de la chair ; les faiblesses du corps et ses imperfections ne sont pas imputées à la nouvelle créature en Jésus-Christ, mais nous sommes cachés sous les mérites de notre Rédempteur, de son sacrifice.

Notre corps charnel, à cause de ses faiblesses provenant de la chute d'Adam et résultant aussi de son entourage mauvais, ne parviendra pas jusqu'à l'idéal placé devant lui par la loi divine, malgré tous ses efforts pour assujettir ce corps à la loi de Dieu ; cependant nous, si nous sommes de nouvelles créatures, avons la promesse sûre des Ecritures nous disant que

la justice de la loi est accomplie en nous (dans la nouvelle créature) qui marchons, non selon la chair, mais selon l'esprit. En d'autres termes, nous, comme de nouvelles créatures, nous accomplissons la loi dans notre esprit et résistons de notre mieux aux influences séductrices de la chair. Nous cherchons le secours en Dieu, afin que, par la grâce de notre grand Professeur, nous puissions arriver à obtenir un caractère merveilleux des nouvelles créatures qui sont acceptées par le Père céleste et sont des imitateurs de son fils bien aimé.

Celui qui après être devenu une nouvelle créature, s'engage volontairement dans la voie du péché et vit selon la chair, prouve par cela que la semence de la vérité, par laquelle il avait été engendré, est anéantie ; car, tant que cette semence demeure en lui, il ne peut pas pécher volontairement, intentionnellement.

DEUX MAISONS DE FILS DE DIEU

Certaines personnes, qui n'ont pas été véritablement affranchies du péché et qui n'ont pas été reçues dans la famille de Dieu, peuvent quelquefois être utilisées, pendant un certain temps, à l'heure actuelle, comme des serviteurs travaillant à l'accomplissement du plan des âges. Par exemple, Dieu se sert parfois, pour faire avancer son œuvre, de la colère de l'homme et de l'opposition de Satan. Dieu ne veut cependant pas que le péché se commette éternellement et que ceux qui sont les esclaves du mal vivent à toujours. Un jour, les fils de Dieu seront les seuls êtres qui auront le privilège d'exister. Pour éviter toute équivoque, il est bon de se souvenir qu'il y a des fils de Dieu de deux natures différentes :

1° Les fils de Dieu de l'âge évangélique, engendrés du Père, pour devenir les cohéritiers et les frères de Jésus-Christ notre Seigneur (1 Jean 3 : 2 ; Héb. 3 : 6). Cette maison de fils, engendrés à la nature divine, sera bientôt complète ; de nouveaux membres n'y seront jamais ajoutés. Ces fils-là obtiendront la nature divine.

2° Une autre maison de fils sera bientôt établie, car nous savons que notre Seigneur Jésus deviendra le Père des humains, il donnera la vie au monde, à tous les humains qui accepteront ce don de Dieu et se soumettront aux termes et conditions de la nouvelle alliance, pendant le Millénium. Ces fils-là seront les enfants de la seconde résurrection, tandis que les membres de l'Eglise seront les fils de la première résurrection, c'est-à-dire les premiers-nés. L'apôtre parle de ces fils de Christ qui ne seront complètement nés qu'à la fin de l'âge millénaire, il dit qu'eux aussi seront affranchis de la servitude de la corruption (de la mort) pour avoir part à la liberté de la gloire des enfants de Dieu » ; ils seront libérés du péché, de la mort, des soupirs, des pleurs, des souffrances, etc. Ceux-là jouiront du privilège offert à tous les fils de Dieu ; ils obtiendront leur héritage par le moyen de la grande offrande pour le péché. Les membres de cette classe recevront la nature humaine parfaite.

DERNIÈRES VOLONTÉS OU TESTAMENT DE CHARLES TAZE RUSSELL

Au cours des années passées, ayant donné, en plusieurs fois, tout ce que je possédais en propre, à la Watch Tower Bible ant Tract Society, excepté une petite somme d'à peu près deux cents dollars qui est à la banque Exchange national de Pittsburgh, cette somme devra être remise à ma femme si elle me survit. En quittant les bien-aimés membres de la famille du Bible House, ainsi que tous les autres chers collaborateurs dans l'œuvre de la moisson, et toute la famille de la foi en tout lieu, à ceux qui se réclament du nom de Jésus, le Rédempteur et Seigneur, j'adresse par contre, mes bons vœux et mon amour chrétien.

En léguant le journal *Zion's Watch Tower*, le journal *Theology Quarterly* et les droits de reproduction des volumes de l'*Aurore du Millénium, Etudes des Ecritures* et autres brochures, recueils de cantiques, etc., à la Watch Tower Bible and Tract Society, je l'avais fait à la condition expresse d'avoir moi-même plein pouvoir sur ces publications et de veiller à leur bonne marche tant que je vivrais. Après ma mort, ces publications devraient être dirigées selon mon désir, que je formule à ce sujet, voici mes dernières volontés :

UN COMITÉ RÉDACTEUR DE CINQ MEMBRES SERA INSTITUÉ

L'entière responsabilité de la rédaction du *Zion's Watch Tower* reposera entre les mains d'un comité de cinq frères, que j'exhorte à avoir une grande prudence et à être fidèles à la vérité.

Les articles paraissant dans les colonnes du *Zion's Watch Tower* devront avoir l'entière approbation d'au moins trois des membres du comité de cinq. Je fais la recommandation suivante : Si un article approuvé par trois membres est contraire, ou supposé être contraire, aux vues de l'un des deux autres membres du comité, il doit être mis de côté pour trois mois, afin qu'on puisse y penser, prier à cet égard et discuter de la chose avant de le publier, car, autant que possible, l'unité de la foi et de la paix doit être maintenue dans la rédaction et l'administration de ce journal.

Le nom des membres du comité (avec les changements qui devront probablement être apportés de temps en temps) devront paraître dans chaque numéro du journal, mais on ne doit faire connaître d'aucune manière le nom de l'auteur de chaque article. Il suffira qu'on sache que les articles du journal ont l'approbation de la majorité des membres du comité.

La société a déjà convenu avec moi de ne publier aucun autre journal périodique ; il est aussi demandé du comité rédacteur de n'écrire pour aucun autre journal ou de ne s'allier pour le faire avec aucune autre publication d'aucune manière et sous aucune forme. Mon but en formulant cette demande est de sauvegarder le comité et le journal de l'esprit d'ambition, d'orgueil, d'autorité, afin que la vérité soit reconnue, appréciée selon sa propre valeur et afin que le Seigneur soit toujours reconnu comme la Tête ou la Clef de l'Eglise et comme la source de la vérité.

Des exemplaires de mes discours du dimanche, publiés dans les journaux quotidiens pendant plusieurs années, ont été conservés et peuvent être utilisés comme articles pour le *Watch Tower ;* le comité a aussi la liberté de ne pas utiliser ces discours s'il le juge bon ; quoi qu'il en soit, ces articles ne doivent pas être signés ; aucune indication relative à leur provenance ne doit être donnée.

Les membres du comité de la rédaction dont les noms sont indiqués ci-après (s'ils acceptent cette charge) sont considérés par moi comme entièrement fidèles aux enseignements des Ecritures et surtout à la doctrine de la rançon, aux doctrines selon lesquelles Dieu n'accepte personne, ne lui donne le salut et la vie éternelle, si ce n'est par la foi en Christ, l'obéissance à sa parole et à son esprit. Si l'un de ceux qui sont désignés ne se trouvait plus d'accord un jour avec ces dispositions prises, il violerait sa conscience et commettrait un péché s'il restait néanmoins membre de ce comité, car il saurait que, s'il le faisait, ce serait contraire à l'esprit et au but de ces décisions.

Le comité de la rédaction doit continuer à exister de la manière suivante : si l'un de ses membres meurt

ou donne sa démission, les autres membres auront le devoir d'élire son successeur, afin qu'un numéro du journal ne paraisse pas sans que le comité éditeur de cinq membres soit complet. Je recommande au comité nommé d'user d'une grande prudence dans l'élection d'autres membres ; une vie pure, une compréhension claire de la vérité, doivent être les caractéristiques des frères qu'on veut élire ; ils doivent se montrer zélés au service de Dieu, ils doivent aimer les frères et être fidèles au Rédempteur. J'ajoute aux noms des cinq frères désignés pour former le comité, les noms de cinq autres frères parmi lesquels, selon moi, il serait préférable de choisir avant de chercher plus loin pour remplir des places vacantes dans le comité de rédaction ; ceci devra être fait à moins que, dans le temps écoulé entre le jour où j'ai écrit ceci et le jour de ma mort, une chose arrive qui prouve que d'autres frères seraient plus aptes à remplir les places vacantes. Les noms des frères désignés pour former le comité de rédaction sont : William E. Page, William E. Van Amburgh, Henry Clay Rockweill, E. W. Brenneison, F. H. Robison. Les noms des cinq autres frères qui, je pense, seraient les plus capables pour remplir les places vacantes dans le comité de rédaction sont : A.E. Burgess, Robert Hish, Isaac Hoskins, Geo. H. Fisher (Scranton), J. F. Rutherford, Dr John Edgar.

L'annonce suivante paraîtra dans chaque numéro du *Watch Tower*, suivie des noms des membres du comité :

COMITÉ RÉDACTEUR DU « ZION'S WATCH TOWER »

« Ce journal est publié sous la surveilance d'un comité de rédaction ; trois au moins des membres du comité doivent avoir lu, approuvé et jugé selon la vérité, chaque article paraissant dans ces colonnes. Noms des membres actuels du comité... »

Quant aux salaires, je pense qu'il est sage de maintenir les choses dans la Société telles qu'elles ont été dans le passé, c'est-à-dire que personne ne sera payé. Les dépenses raisonnables seules seront remboursées à ceux qui travaillent dans la Société d'une manière quelconque. Selon la voie que suit la Société, je donne le conseil suivant relativement au comité, ou aux trois membres activement engagés : il ne leur sera pas accordé plus de dix dollars par mois avec la nourriture et le logement ; il leur sera accordé aussi une allocation supplémentaire pour l'entretien de leur femme, de leurs enfants ou d'autres personnes dépendantes d'eux ; cette somme sera fixée par le comité de direction de la Société, selon ce qu'il jugera être juste et raisonnable ; l'allocation accordée à chacun ne devra pas lui permettre de faire des économies.

Je désire que le journal *Old Theology Quarterly* continue à paraître comme par le passé, si les distributions sont toujours possibles et si les lois du pays le permettent ; je désire aussi que les articles paraissant dans ce journal soient pris dans les anciens numéros du *Wacht Tower* ou soient des extraits de mes discours, mais qu'aucun nom d'auteur ne paraisse, à moins que la loi ne l'exige.

Selon mon désir, la même règle devra être observée pour les publications en langues allemande, française, italienne, danoise, suédoise, en un mot pour toutes les publications en langues étrangères dirigées et faites aux frais de la Watch Tower Bible and Tract Society.

Une copie de ce présent acte ou testament, selon ma volonté, sera envoyée à chaque frère dont le nom figure ci-dessus, parmi les noms des membres du comité de rédaction ou parmi ceux des frères que le comité nommera, selon son choix, pour remplir les places vacantes ; elle sera envoyée aussi aux membres du comité directeur de la Watch Tower Bible and Tract Society. Cela devra être fait aussitôt après ma mort afin que, si possible, en une semaine, les personnes nommées pour former le comité de rédaction puissent connaître la chose ; elles devront adresser leurs communications, leur réponse, au vice-président de la Watch Tower Bible and Tract Society, c'est-à-dire au frère qui aura cette charge en ce temps-là. Les frères désignés ci-dessus répondront sur le point indiqué et diront s'ils acceptent ou non les termes et conditions spécifiés. On donnera à chacun un temps raisonnable pour répondre, afin que si l'un ou l'autre est absent de la ville ou du pays, il ait le temps de le faire. Pendant ce temps, les autres membres du comité ou au moins trois d'entre eux continueront à remplir leurs fonctions de rédacteurs. Ce sera le devoir de tous ceux qui dirigent la Société de pourvoir aux besoins des membres du comité de rédaction et de les aider dans l'accomplissement de leurs devoirs de toutes manières possibles, conformément aux engagements pris avec moi à cet égard.

J'ai déjà remis des actions ayant droit de vote à la Watch Tower Bible and Tract Society ; ces actions-là ont été remises entre les mains de cinq administrateurs dont voici les noms : Sœurs E. Louisa Hamilton, Almeta M. Nation Robison, J. G. Herr, C. Tomlins, Alice C. James.

Ces sœurs serviront toute leur vie. En cas de mort ou de démission, des successeurs seront désignés par la Watch Tower Bible and Tract Society ; le comité de rédaction, les directeurs de la Société et par les autres administrateurs, après avoir demandé à Dieu de diriger toutes choses.

Si un membre du comité de rédaction doit être blâmé ou congédié par le fait d'erreurs de doctrine ou de relâchement moral, voici comment on doit procéder :

Trois au moins des membres de la direction doivent être d'accord pour faire connaître l'accusation. L'assemblée chargée de juger de la chose sera composée des directeurs de la Société, des cinq sœurs administrateurs possédant mes actions donnant droit de vote et du comité de rédaction à l'exception du membre accusé. Parmi ces seize membres, treize au moins doivent reconnaître le bien-fondé de l'accusation et la nécessité du renvoi de l'accusé, pour que la chose puisse avoir lieu.

INSTRUCTIONS RELATIVES A MES FUNÉRAILLES

Je désire être enseveli dans le coin de terre appartenant à notre Société, dans le cimetière de Rosemont United ; je remets les arrangements et détails relatifs au service funèbre entre les mains de ma sœur, Mrs M. M. Land et de ses filles, Alice et May, si elles me survivent ; elles seront aidées et conseillées par les frères, si elles le désirent. Au lieu d'un discours funèbre ordinaire, je demande qu'on fasse les arrangements nécessaires, afin qu'un certain nombre de frères, habitués à parler en public, soient présents et puissent faire quelques remarques, dire quelques mots, chacun à son tour. Je désire que mes funérailles soient très simples, qu'on ne fasse pas de grandes dépenses et que le service se fasse dans la chapelle de la maison biblique ou dans quelque autre lieu convenable pour la circonstance.

MON LEGS D'AMOUR

A la chère famille de Béthel, collectivement et à tous personnellement, je laisse mes meilleurs vœux, espérant que le Seigneur leur accordera sa bénédiction qui enrichit et n'apporte aucun chagrin. Je fais le même legs à toute la famille du Seigneur en tout lieu, surmoisson de la vérité. Je vous supplie de continuer à tout aux frères et sœurs qui se réjouissent dans la

(Suite à la page 34.)